

*fontem Trivii et Quirini* (1) ; ou pour mieux dire , ce doit être la même , comme Spon l'a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance (2). La forme du marbre rappelle, d'ailleurs, ainsi que la disposition des lettres , les tablettes placées devant les niches des lieux de sépulture qu'on appelle *columbaria*, monuments qu'on a retrouvés plusieurs fois à Rome (3), mais que nous ne savons pas avoir jamais été reconnus dans notre ville. Il est à croire que cette pierre avait été apportée à Lyon, au dix-septième siècle, par le propriétaire de la maison où Spon l'avait vue, et d'où M. Artaud l'a fait transférer au Palais-Saint-Pierre.

Cette qualification de *MEDICA* doit seule nous occuper ici, et présentera des difficultés de plus d'un genre. Elle est fort singulière pour des lecteurs modernes, pour ceux même qui, non étrangers à l'antiquité, sont plus familiers cependant avec ses écrivains qu'avec ses monuments. Employée substantivement, comme elle est ici, il est fort rare, en effet, de la rencontrer chez les auteurs latins ; je ne la trouve que dans quelques passages de la jurisprudence romaine, dans une lettre fort curieuse de saint Ambroise (4), et dans le roman d'Apulée, qui fait dire à l'une des sœurs de Psyché, obligée de soigner un mari goutteux, et peu satisfaite de son état : *Nec uxoris officiosam faciem, sed medicæ laboriosam personam sustinens* (5).

Si l'on recherche des faits historiques, ou des détails de mœurs tendant à constater l'existence d'une coutume, la pénurie devient encore plus grande. Je ne vois qu'un seul fait dans toute l'antiquité, si toutefois on peut l'appeler un fait, et non une fable, l'aventure que rapporte Hygin, de la jeune Agnodice, qui, s'étant déguisée en

(1) *Inscript. antiq.*, p. DCXXXVI. 2.

(2) *Recherches des antiquités de Lyon*, p. 145.

(3) De tels monuments ont été la matière de deux savants ouvrages d'archéologues italiens, Gori et Bianchini, qui ont pour titre : le premier, *Monumentum, sive columbarium libertarum et servorum Livie Augustæ et Cæsaris*. Florentiæ 1727, in-folio ; le second, *Canere ed Iscrizioni sepulcrali de' liberti, servi, ed ufficiali della casa di Augusto*. Roma, 1727, in-folio.

(4) I Class., *Epist.*, V, 9. *Oper.*, t. II, col. 767.

(5) *Metam.* 5. ed. Goud. p. 94.